



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 13 et 14 octobre 2016

Intervention de Jean-René COUEILLE

Rapport N°16.04.01 : DM2 Aides Agricoles

Monsieur le Président, Chers Collègues,

La décision modificative n°2 propose en matière agricole d'affecter 100 000 € supplémentaires aux 600 000 déjà budgétés pour accompagner la conversion d'exploitations en agriculture biologique, et nous soutenons depuis le début la démarche même si nous redisons que l'agriculture biologique ne peut concerner qu'un nombre limité de filières et d'exploitations.

Dans cadre des CAP filières, il est proposé de rajouter 2 M€ pour la filière bois dans le cadre des financements FEADER et 1,2 M€/an entre 2016 et 2019 sur le CAP Innovation et de diminuer le CAP Matériel de 4,4 M€, ce que nous approuvons.

En revanche, nous considérons comme nous l'avons déjà dit en Commission thématique et en Commission permanente que le plan d'action économique et financier en direction des agriculteurs en difficulté est très inférieur aux besoins compte-tenu de la gravité de la crise qui frappe la plupart des filières et pour la première fois la filière grandes cultures fer de lance de notre région.

Il s'agit d'aider les exploitants en difficulté à présenter leur dossier auprès des banques afin de leur permettre d'acheter semences, engrais et carburant pour faire les semis de la prochaine campagne. C'est le plus urgent, les semis d'orge d'hiver et blé sont en cours

Ensuite, il s'agit de financer des audits des exploitations en difficulté afin de leur permettre de se restructurer si possible et pour celles qui sont condamnées, aider à la reconversion des exploitants.

Enfin, de créer un partenariat expérimental afin financer le transport de pulpe de betterave des sucreries vers des élevages en manque de fourrage. Mesure sans doute intéressante mais anecdotique compte tenu l'enveloppe qui y est consacrée (50 000 €).

Les pertes agricoles dans la région sont estimées à 1 milliard 300 millions d'euros – presque trois ans de revenus agricoles. 15% à 20% des exploitations vont probablement disparaître dans les mois qui viennent.



I

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

02 38 70 34 40 - 06 29 48 74 01

grpfn@grp.regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Les 2,5 m€ annoncés pour les CAP Filières ne comprennent en fait que 500 000 € supplémentaires destinés au plan d'urgence et votés en Commission permanente. Cette somme est bien faible au regard de l'étendue et de la profondeur de la crise. Le rapport 16.07.31.50-Aide aux agriculteurs suite aux aléas climatiques » présenté en CP du 09 septembre souligne d'ailleurs que :

« L'urgence à gérer est la capacité pour les agriculteurs à trouver de la trésorerie pour lancer la campagne 2017. Une fois cette étape immédiate passée, les exploitations devront gérer la crise. »

Le groupe FN a soutenu ce plan mais il en déplore le manque de moyens. Si la Région a la compétence exclusive en matière économique elle devrait mais, ne le peut par manque d'argent et sans doute aussi par manque de volonté politique à définir de vraies priorités, agir directement au profit des agriculteurs en difficulté.

Elle se retourne donc vers l'Etat. On voit bien là, dans la crise, les limites de la Loi Notre.

Je vous remercie.